Synthèse évaluation

du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de l'Aube

1ère génération - 2022-2026

Table des matières

En introduction, un état des lieux et une analyse des 6 priorités nationales pour le territoire aubois 2

1. Prévention, droits et société : l'anticipation, les enjeux sociétaux et le respect des personnes. 4

1.1. Développer la prévention et le repérage précoce 4

1.2. Renforcer les droits, la participation et lutter contre la stigmatisation 4

2. Organisation du système et pilotage : la structuration, la gestion et la visibilité du système 4

2.1. Renforcer les ressources humaines et l'attractivité 4

2.2. Structurer des parcours coordonnés et sans rupture 5

2.3. Piloter, évaluer et pérenniser les actions 5

2.4. Améliorer la lisibilité de l'offre et la communication 5

3. Accès et offre de soins : la disponibilité, l'accessibilité et la variété des prises en charge 6

3.1. Améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités 6

3.2. Diversifier les réponses de soins (approche globale) 6

4. Parcours des usagers et accompagnement : l'expérience des personnes et à leur accompagnement dans le temps. 6

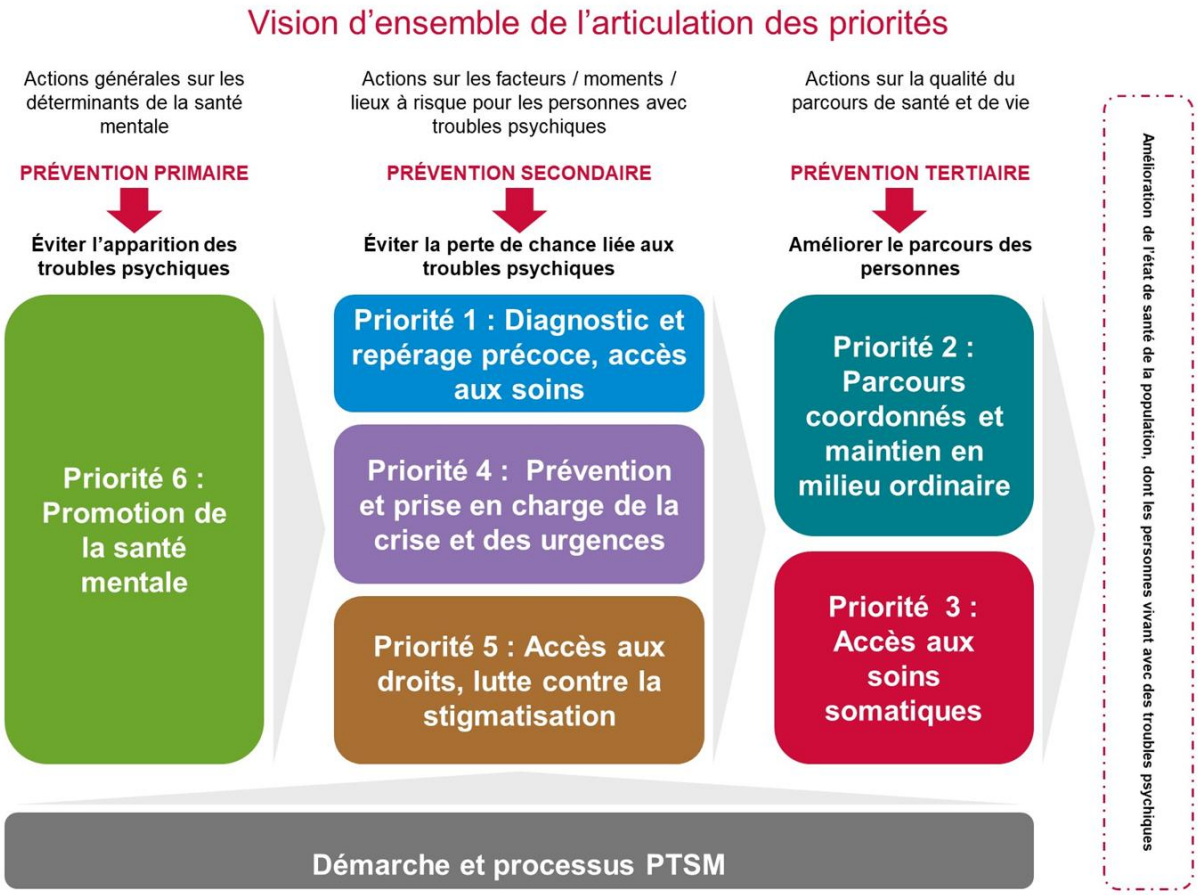
4.1. Favoriser le maintien en milieu ordinaire et l'inclusion 6

4.2. Mieux prévenir et gérer les crises 7

En résumé, 16 thématiques prioritaires proposées pour alimenter la feuille de route du PTSM 2.0 à la soumission du COPIL PTSM du 05/05/26 : 7

En conclusion, les diagnostics convergent vers une dynamique territoriale engagée en faveur de la santé mentale. 8

En introduction, un état des lieux et une analyse des 6 priorités nationales pour le territoire aubois



Dans le cadre de la démarche d'actualisation du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) de l'Aube (10), des réunions autour des 6 priorités ont permis de réaliser un état des lieux actualisé et objectivé de la situation territoriale.

L'objectif principal est de mettre à jour le diagnostic du PTSM en s'appuyant sur une analyse approfondie des données disponibles, selon la méthodologie proposée par l'ANAP. Cette analyse repose notamment sur les indicateurs socles du PTSM, des indicateurs locaux, ainsi que sur les résultats du questionnaire de pré-évaluation et les rapports d'activité du PTSM 10 pour les périodes de 2022 à 2025.

Au-delà d'une lecture quantitative et qualitative des données, les travaux ont pour finalité de mieux comprendre les écarts observés, d'identifier les limites des dispositifs existants, ainsi que de faire émerger les freins, les leviers et les pistes d'amélioration en vue d'une évolution adaptée de l'offre en santé mentale sur le territoire.

Par ailleurs, depuis le lancement du PTSM première génération (2022-2026), le territoire s'est doté de nombreux dispositifs et structures, issus à la fois de sa mise en œuvre et bien évidemment des initiatives des partenaires locaux. Ces évolutions traduisent une dynamique territoriale forte, contribuant à structurer et diversifier les réponses en santé mentale. L'ensemble de ces dispositifs participe pleinement à la coordination des parcours et au renforcement de l'offre territoriale. Le déploiement des équipes mobiles, en particulier, constitue un atout majeur pour répondre aux besoins des publics et soutenir les professionnels du territoire.

➔ Plus de 80 participants soit une trentaine d'établissements/institutions parties prenantes aux réunions d'évaluation de mars et avril 2026



Supports de travail :

- Les comptes rendus des 6 priorités (constats, des enjeux et des perspectives de travail)
- Les fiches priorités présentant les indicateurs socles et locaux
- Le bilan de la pré-évaluation du PTSM 1.0 de janvier 2026
- Les rapports d'activités 2022 à 2025

Les grands axes proposés pour construire un système de santé mentale plus accessible, coordonné, préventif, inclusif et centré sur la personne.

1. Prévention, droits et société : l'anticipation, les enjeux sociétaux et le respect des personnes.

1.1. Développer la prévention et le repérage précoce

➔ Logique de bascule : passer du curatif au préventif.

Perspectives d'action :

- Former les professionnels de première ligne
- Déployer des actions en milieu scolaire et auprès des parents
- Structurer le repérage des troubles émergents
- Organiser des campagnes de sensibilisation grand public
- Créer des dispositifs de réponse rapide après repérage (dispositif d'intervention précoce)

1.2. Renforcer les droits, la participation et lutter contre la stigmatisation

➔ Enjeu démocratique et d'efficacité des parcours.

Perspectives d'action :

- Soutenir la pair-aidance et l'implication des personnes concernées et de leurs proches
- Faciliter l'accès aux droits
- Multiplier les actions de sensibilisation, maintenir la dynamique autour des SISM
- Réduire les pratiques coercitives
- Valoriser les parcours de rétablissement

2. Organisation du système et pilotage : la structuration, la gestion et la visibilité du système

2.1. Renforcer les ressources humaines et l'attractivité

➔ Problème central transversal : pénurie de professionnels et usure des équipes.

Perspectives d'action :

- Développer les filières de formation (stages, partenariats universitaires)
- Promouvoir l'attractivité des métiers (communication, statuts mixtes)
- Fidéliser les professionnels (qualité de vie, prévention du burn-out)
- Expérimenter de nouvelles organisations (IPA, partage de compétences)

2.2. Structurer des parcours coordonnés et sans rupture

➔ Enjeu majeur : fragmentation des prises en charge.

Perspectives d'action :

- Mettre en place des référents de parcours
- Développer les équipes mobiles et mixtes
- Formaliser les étapes clés (entrée, hospitalisation, sortie)
- Sécuriser les transitions (suivi post-hospitalisation rapide)
- Déployer des outils numériques de coordination

2.3. Piloter, évaluer et pérenniser les actions

➔ Enjeu : passer d'initiatives à une politique structurée.

Perspectives d'action :

- Définir des indicateurs de suivi
- Évaluer les dispositifs existants → rôle gouvernance PTSM
- Sécuriser les financements → rôle gouvernance PTSM + implication stratégie institutions / PTSM
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques
- Impliquer les personnes concernées dans l'évaluation

2.4. Améliorer la lisibilité de l'offre et la communication

➔ Enjeu : système complexe, peu lisible.

Perspectives d'action :

- Créer des outils d'orientation simples
- Mettre à jour la cartographie et promouvoir l'offre existante
- Organiser des temps d'échange interprofessionnels
- Structurer une stratégie de communication territoriale

3. Accès et offre de soins : la disponibilité, l'accessibilité et la variété des prises en charge

3.1. Améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités

➔ Enjeu : délais, inégalités territoriales et publics vulnérables.

Perspectives d'action :

- Déployer la téléconsultation et les interventions à domicile
- Créer des consultations d'accès rapide
- Adapter les réponses aux publics spécifiques (jeunes enfants, jeunes, migrants, détenus, personnes souffrant d'addictions, personnes âgées) → une fiche spécifique par public
- Développer des solutions "aller vers"
- Améliorer l'accès aux soins somatiques des personnes vivant avec un trouble psychique

3.2. Diversifier les réponses de soins (approche globale)

➔ Enjeu : sortir du tout-médicamenteux.

Perspectives d'action :

- Développer les approches non médicamenteuses (TCC, psychoéducation, etc.)
- Intégrer des professionnels non médicaux
- Promouvoir la pair-aidance
- Déployer la réhabilitation psychosociale

4. Parcours des usagers et accompagnement : l'expérience des personnes et à leur accompagnement dans le temps.

4.1. Favoriser le maintien en milieu ordinaire et l'inclusion

➔ Enjeu : autonomie et participation sociale.

Perspectives d'action :

- Développer le logement accompagné
- Renforcer l'accompagnement vers l'emploi
- Soutenir les dispositifs d'accompagnement à domicile
- Articuler le sanitaire, le social et le médico-social

4.2. Mieux prévenir et gérer les crises

➔ Enjeu : réduire le recours aux urgences et anticiper.

Perspectives d'action :

- Déployer les outils d'anticipation de prévention et gestion de la crise
- Renforcer les dispositifs de prévention du suicide
- Structurer les parcours en situation de crise
- Développer des alternatives aux urgences
- Former les professionnels à la gestion de crise

En résumé, 16 thématiques prioritaires proposées pour alimenter la feuille de route du PTSM 2.0 à la soumission du COPIL PTSM du 05/05/26 :

Proposition : les 16 thématiques prioritaires selon les 4 axes proposés :

Axe	Sous-axe	Thématiques prioritaires associées
1. Prévention, droits et société	1.1 Développer la prévention et le repérage précoce	Intervention précoce en psychiatrie
		Santé mentale des jeunes (0-25 ans)
		Prise en charge du psycho-traumatisme, notamment pour les personnes migrantes
	1.2 Renforcer les droits, la participation et lutter contre la stigmatisation	Promotion de la santé mentale et lutte contre la stigmatisation
		Implication des personnes concernées et de leurs familles
		Santé mentale au travail (prévention, RPS, levier de rétablissement)
2. Organisation du système et pilotage	2.1 Renforcer les ressources humaines et l'attractivité	Attractivité des métiers et santé mentale des professionnels
	2.2 Structurer des parcours coordonnés et sans rupture	Aller-vers, équipes mobiles/mixes et sécurisation des transitions
	2.3 Piloter, évaluer et renforcer les dynamiques partenariales	Interconnaissance et dynamiques partenariales
	2.4 Améliorer la lisibilité et structurer des parcours spécifiques	Organisation et amélioration du parcours en gérontopsychiatrie
3. Accès et offre de soins	3.1 Améliorer l'accès aux soins et réduire les inégalités	Accès et qualité des soins somatiques
		Santé mentale des personnes détenues et sortie de prison
	3.2 Diversifier les réponses de soins	Approches non médicamenteuses, pair-aidance, rétablissement
		Articulation santé mentale et addictions
4. Parcours des usagers et accompagnement	4.1 Favoriser le maintien en milieu ordinaire et l'inclusion	Accès au logement et accompagnement
	4.2 Mieux prévenir et gérer les crises	Prévention et gestion des crises (anticipation, suicide, plans personnalisés)

NB : Certaines thématiques sont transversales (ex : jeunes, migrants, addictions, aller vers) mais ont été positionnées là où elles sont opérationnellement le plus utiles.

En conclusion, les diagnostics convergent vers une dynamique territoriale engagée en faveur de la santé mentale.

Une dynamique marquée par des avancées réelles en matière de coordination des parcours, de développement d'outils et de mobilisation des acteurs : ces progrès constituent un socle important, mais restent encore fragiles et inégalement appropriés.

Les principales limites identifiées concernent la pénurie de ressources humaines (principalement médicales), les délais d'accès aux soins, les ruptures de parcours et les inégalités territoriales et sociales persistantes. À cela s'ajoute une lisibilité encore insuffisante du système, qui freine l'appropriation des dispositifs et leur efficacité.

Dans ce contexte, les enjeux prioritaires portent sur le renforcement de la prévention et du repérage précoce, notamment des situations à risque, ainsi que sur la consolidation des dispositifs existants et leur meilleure diffusion. L'amélioration de la coordination entre acteurs et l'harmonisation des pratiques constituent également des leviers essentiels.

Par ailleurs, la promotion de la santé mentale nécessite de renforcer la littératie, de clarifier les représentations et de mieux toucher les publics les plus vulnérables. La participation des personnes concernées et la lutte contre la stigmatisation apparaissent comme des axes structurants.

Enfin, les perspectives reposent sur une approche globale, intégrée et partenariale, articulant prévention, soins et accompagnement social. L'objectif est de rendre le système plus lisible, plus accessible et plus fluide, afin de garantir des parcours de santé mentale continus, équitables et adaptés aux besoins des personnes.